

Procédures relatives aux étudiants en CPGE pour l'année 2020/2021

Réinscription à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université - Demande de validation de 180 ECTS

- Vous êtes en fin de **1^{ère}** ou de **2^{ème}** année de CPGE inscrit·e en cumulatif à la Faculté des Lettres, vous sollicitez une **réinscription en cumulatif** et demandez la validation des acquis de votre année de CPGE.
 - Vous devez candidater par le biais de la procédure dématérialisée via l'application E candidat.

<p>ADMISSION</p> <p>Du 2 juin au 10 juillet 2020</p> <p>et</p> <p>Du 26 août au 30 septembre 2020</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Créez un compte sur l'application E-Candidat en tant qu'étudiant Sorbonne Université2. Choisissez le centre de candidature « <i>Elève CPGE / en cumulatif ou présentiel</i> ».3. Formulez un vœu parmi les licences proposées en cumulatif - hors doubles licences. <p>Si vous êtes en fin de 1^{ère} année de CPGE → faites acte de candidature au niveau de la L2 Si vous êtes en fin de 2^{ème} année de CPGE → faites acte de candidature au niveau de la L3</p> <ol style="list-style-type: none">4. Numérisez et déposez les pièces justificatives requises pour la formation demandée.5. Transmettez votre candidature via l'application. <p>IMPORTANT : l'avis du conseil de classe doit mentionner la formation pour laquelle les ECTS sont accordés.</p> <ol style="list-style-type: none">6. Consultez régulièrement votre messagerie électronique : la Faculté des Lettres de Sorbonne Université vous tiendra informé·e à chacune des étapes du traitement de votre candidature.7. À réception de la notification d'admission, confirmez la proposition qui vous aura été faite en vous connectant sur l'application E-candidat.
<p>INSCRIPTION ADMINISTRATIVE</p> <p>Du 13 juillet au 24 juillet 2020</p> <p>et</p> <p>du 26 août au 30 octobre 2020</p>	<ol style="list-style-type: none">8. Procédez ensuite à votre réinscription administrative, en suivant les indications reçues par mail après confirmation de votre admission. <p>N'oubliez pas de joindre à votre dossier toutes les pièces justificatives notamment l'attestation de la CVEC*</p>

Cas particuliers :	<ul style="list-style-type: none">- Si vous souhaitez changer de parcours, signalez-le à votre lycée avant le conseil de classe.- Si vous êtes admis·e, admissible ou sous-admissible au concours, vous avez la possibilité de demander par E-Candidat une 2^{de} validation d'acquis dans une autre licence (hors double licence). Le justificatif de votre résultat au concours sera à joindre à votre dossier sur E-candidat.
Liens utiles:	<ul style="list-style-type: none">- E candidat- Contribution Vie Etudiante et Vie de Campus *- Formulaire de contact
Droit universitaire (à titre indicatif)	<ul style="list-style-type: none">- LICENCE : 170 euros

- Vous êtes **en fin d'année de « khûbe »**, inscrit·e en cumulatif à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, vous ne souhaitez pas vous inscrire en Master 1^{ère} année mais vous demandez seulement **une attestation de validation de 180 ECTS.**

Avant le 30/10/2020	<ol style="list-style-type: none">1. Etablissez votre demande au travers de notre formulaire de contact.2. Sélectionnez « <i>Demande d'attestation de 180 ECTS</i> ».3. Joignez vos relevés d'ECTS, les relevés de notes des trois années de CPGE et du concours 2020, ainsi que la copie du certificat de scolarité de la Faculté des Lettres 2019/2020. <p>Remarque : l'attestation de validation est attribuée sur décision de la commission pédagogique de la formation concernée.</p>
----------------------------	---